

15.00 crédits

Q1 et Q2

**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	/
Thèmes abordés	<p>Quel que soit le sujet, le travail de fin d'études permet à l'étudiant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser une synthèse d'une question scientifique donnée, - contextualiser une problématique en lien avec les connaissances actuelles, - exposer clairement les résultats de son travail.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Le travail de fin d'études doit montrer l'aptitude de son auteur à exposer correctement les résultats d'un travail personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Le travail de fin d'études est, au même titre que les autres formes d'enseignement, un moyen de formation constitutif des programmes où il est prévu. Il s'agit d'un travail d'ampleur plus limitée qu'un mémoire, consistant en un status quaestionis d'une problématique de la discipline du master et pouvant être circonscrit en 1 an.

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>Le TFE est évalué par le promoteur/la promotrice et un lecteur/une lectrice désigné-e par le jury de master (représenté par le/la président.e de jury). Il fait l'objet d'une soutenance orale devant un jury constitué, a minima, du promoteur/de la promotrice et du/de la lecteur/lectrice. La soutenance est un moment d'échange entre l'étudiant-e et les membres du jury. Les modalités pratiques de la soutenance sont communiquées à l'étudiant-e au plus tard le premier jour de la session à laquelle le TFE est inscrit.</p> <p>La note prendra en compte la qualité du document écrit et de la défense orale. Lors de l'évaluation du TFE, le promoteur/la promotrice et le lecteur/la lectrice tiennent compte des aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'aptitude à cerner précisément l'objet de la recherche et à poser correctement une problématique ou une hypothèse de travail - la maîtrise des différents outils de recherche bibliographique et documentaire - la qualité de la collecte et de l'interprétation des sources - l'articulation et la cohérence du travail dans son ensemble <p>En outre, le lecteur/la lectrice du TFE est chargé-e d'établir un rapport détaillé et écrit sur certains aspects formels du TFE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'orthographe; • la langue (précision et propriété des termes, correction syntaxique); • la ponctuation; • la présentation du texte lui-même, de la bibliographie, des notes, des références, etc. <p>.Ce rapport peut amener le jury à revoir la note attribuée au TFE selon des modalités définies dans la section 2 « Maitrise de la langue normée » du Vademecum mémoire ROM https://myalfresco.uclouvain.be/alfresco/service/ucl/streamDownload/workspace/SpacesStore/18e60fbc-ab6c-426b-9786-b77206423b32/Vad%C3%A9m%C3%A9cum%20m%C3%A9moire%20ROM.pdf?a=tru</p> <p>Tout au long de son TFE, l'étudiant-e fait la preuve de sa parfaite maîtrise des règles de référencement bibliographique ; au risque de se voir suspecter de plagiat, il/elle veille à ne PAS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Copier un texte sans guillemets et/ou sans mention de la source ; • Reproduire un graphique, des données, des illustrations, etc. sans mention de la source ; • Réformuler ou résumer l'idée originale d'un auteur sans mention de la source ; • Traduire, totalement ou partiellement, une source sans la référencer ; • Utiliser le travail d'autrui en le présentant comme le sien (même si l'auteur du travail a donné son accord) ; • Acheter un travail. <p>Cf. https://uclouvain.be/fr/etudier/uss/lutter-contre-le-plagiat.html</p> <p>Cette définition complète celle reprise à l'art. 107 §2 du RGEE constituant une disposition particulière au sens du §3 du même article. L'étudiant-e qui ne respecterait pas les normes de référencement scientifique énoncées ci-dessus s'expose, en cas d'irrégularité ou de plagiat constaté par le jury, à des sanctions académiques telles que détaillées par le RGEE (section 7).</p> <p>Les intelligences artificielles (IA) génératives, si elles sont utilisées, doivent l'être de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite ses sources, l'usage d'une IA doit toujours être signalée.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Quel que soit le sujet, le travail de fin d'études permet à l'étudiant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser une synthèse d'une question scientifique donnée, - contextualiser une problématique en lien avec les connaissances actuelles, - exposer clairement les résultats de son travail. <p>Le travail de fin d'études poursuit les mêmes objectifs que le mémoire du MA 120, mais porte sur une problématique plus limitée : il comptera minimum 50 pages (soit 125.000 signes espaces compris) de rédaction personnelle et originale (incluant bibliographie et notes, mais hors annexes).</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>https://moodle.uclouvain.be/course/view.php?id=4142</p>
<p>Autres infos</p>	<p>Le travail de fin d'études (15 crédits) n'est pas valorisable dans le cas d'un passage ultérieur au MA 120.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ELAL</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [60] en langues et lettres anciennes et modernes	LAFR2M1	15		